

Composteurs

Opération composteur 2017 !

Commandez votre composteur avant le 15 juin 2017 en mairie, en déchetterie ou à la Communauté des Communes.

Choix composteurs : 400L en plastique / 400L en bois / 600L en bois.

Information de l'atelier bricolage aux habitants de Fresse

Le printemps est là et de nouvelles décorations ont pris place dans différents endroits de notre village. Comme nous l'avions écrit lors du dernier FresseMag nous travaillons, pour l'essentiel, avec des matériaux de récupération donnés ou trouvés par-ci par-là. Nous sommes un groupe de bénévoles qui utilisons, pour la fabrication de ces objets, notre propre matériel : perceuses, visseuses, scies sauteuses, pistolet à colle, etc...

Nous remercions l'association « Fress'Anim » pour avoir mis à notre disposition un budget de 300 euros qui nous a permis d'acheter un panneau de bois ainsi qu'un bidon de vernis (protection de nos « œuvres » contre les intempéries). Nous remercions aussi les habitants du village pour leur don. Enfin, merci à la municipalité pour avoir mis à notre disposition la maison aux Rondey pour notre atelier. Toutes les bonnes volontés ainsi que toutes les idées sont les bienvenues et nous vous invitons à venir nous rendre visite les mardis.

Nouveauté : Prothésiste ongulaire à Fresse

Sur rendez-vous chez vous ou à son domicile.
Contactez le 06.25.02.67.25

Prestations :

Semi permanent + soin : 25 euros

Gel : 25 euros

Gel + couleur : 25 euros

Manucure simple : 15 euros

Manucure + soin décontractant paraffine : 25 euros

Et aussi french, déco...



Agenda des manifestations 2017 (sous réserve de modifications)

- **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : Fresse 4x4 Country : Cyrille DAVAL 06.99.77.34.32
- **Dimanche 11 juin** : Bourse aux livres, salle des fêtes : Stéphanie PISCHOFF 06.88.55.49.39
- **Dimanches 11 et 18 juin** : Elections Législatives
- **Samedi 17 juin** : Fête de la musique : Fressanim
- **Mardi 4 et Mercredi 5 juillet** : Tour de France / Animations à la salle des fêtes de FRESSE (un grand écran sera installé pour retransmettre les étapes des 4 et 5 juillet) / Buvette et restauration en soirée : Fressanim et « Les Genêts »
- **Jendredi 13 juillet** : 18h30 →rassemblement avec la clique de Plancher-Bas / Dépôt de gerbe au monument aux morts
- **Vendredi 14 juillet** : Fête Nationale - A partir de 14h animations diverses / 22h retraite aux flambeaux et feux d'artifices, feu de l'été, restauration, buvette... Fressanim
- **Dimanche 16 juillet** : Vide Grenier organisé par les Sapeurs Pompiers : Jean-Pierre GUILLIER 03.84.63.34.94
- **Dimanche 31 juillet** : Cérémonie commémorative à la Montagne / 9h15 → rassemblement autour du monument / 10h → messe suivie de la cérémonie militaire
- **Mardi 15 août** : Deuxième fête champêtre à la Chapelle du Mont de Vannes / A partir de 10h : jeu de piste - Pique-nique - 15h : Vêpres / Vers 15h45 : concert Contact : 06.32.58.77.03
- **Dimanche 3 septembre** : Marche Populaire organisée par les chasseurs : Nicolas SCHOELLHAMMER 03.84.63.39.21

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FRESSE

FRESSEMAG

Le mot du Maire

Divagation d'animaux

Il ne se passe quasiment pas un jour sans recevoir de plaintes pour cause de divagation ou d'aboiements intempestifs.

J'ai à plusieurs reprises fait appel au bon sens et à la responsabilité de chacun pour éviter ce type de problème.

La compagnie d'animaux est une liberté offerte à tous, mais c'est également un droit de ne pas se voir imposer leur présence ou leur nuisance sur sa propriété ou sur le domaine public. L'inconscience de certains nuit à la sérénité du village. Il est de mon devoir d'y veiller. Aussi je réitère avec la plus grande fermeté : chaque propriétaire d'animaux ne doit pas les laisser divaguer et doit prendre toutes les dispositions pour limiter les nuisances sonores.

Je regretterais d'être contraint d'entamer des procédures.

Rappel à l'arrêté 10/2015 réglementant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique :

ARTICLE 1 – Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

a) L'action de divaguer sera constituée lorsque tout chien :

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître,

- ou lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel,

- ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100m.

[...] Arrêté disponible en mairie.

Vie municipale

Nous sommes à la mi-mandat ; le conseil municipal et moi-même souhaitons faire le point sur la situation actuelle de la commune et vos attentes pour la suite. Nous proposons à cet effet une soirée de concertation et d'échange le jeudi 22 juin à 20h à la salle des fêtes.

Afin de préparer cette soirée et dans un souci d'efficacité, il serait bon de nous faire parvenir vos suggestions, remarques ou autres propositions avant cette date par téléphone, mail, courrier... (Coordonnées mairie ci-dessous).

Les beaux jours arrivent

L'été va arriver, je vous souhaite à tous d'en profiter pleinement.

De nombreux moments de convivialité sont organisés par les associations de Fresse (14 juillet, tour de France, 15 août...). Voir l'agenda 2017 au verso ou encore sur le site internet : <http://fresse.cchvo.org> rubrique « Vie de la commune ».

INFO TRAVAUX - Secteur Raddon / Magny

Du 29 au 31 mai (sauf pannes ou intempéries), l'UT de LURE effectuera la réparation de l'enduit depuis les cités du Raddon jusqu'au Magny.

Téléphone : 03 84 63 32 58
E-mail : mairie.fresse@orange.fr
Site : <http://fresse.cchvo.org>
Ouverture du secrétariat :

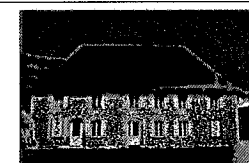
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

Judi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Permanence du maire * : Lundi et mardi : 10h à 12h

Permanence de la première adjointe : Sur rendez-vous

Sauf empêchement*



Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif

Budget COMMUNE 2016— (Délibération de Conseil Municipal du 24/02/2017)

Les recettes et dépenses d'une commune sont prévues et autorisées par un budget approuvé par le conseil municipal. L'exécution de ce budget donne lieu l'année suivante à la présentation d'un compte administratif qui est lui aussi soumis à l'approbation des élus municipaux. Le compte administratif traduit les réalisations menées par la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il donne ainsi des indications sur sa santé financière et sa capacité à financer des investissements futurs.

La section de fonctionnement : L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 254 593.58 € cumulé à l'excédent reporté de 348 908.01 € soit 603 501.59 €

GENERALITES : La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des ventes de bois, revenus des immeubles, location salles diverses, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement ont représenté 690 553.51 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion des bâtiments communaux, du matériel roulant, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, les cotisations sociales et de retraite, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations allouées aux organismes publics et les intérêts des emprunts. Les dépenses de fonctionnement ont représenté 435 959.93 €

Vue d'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement 2016

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011. Charges à caractère général	144 960.14 €	013. Atténuations de charges	1 754.14 €
012. Charges de personnel	180 804.96 €	70. Vente, prestation de service	252 207.24 €
014. Atténuation de Produits	46 562.00 €	73. Impôts et taxes	171 281.42 €
65. Autres charges de la gestion courante	40 892.14 €	74. Dotations et participations	224 028.58 €
66. Charges financières	6 688.09 €	75. Autres produits de gestion courante	28 941.38 €
		76. Produits financiers	4.56 €
		77. Produits exceptionnels	5 653.59 €
Total des dépenses réelles	419 907.33 €	Total des recettes réelles	683 870.91 €
042. Opération d'ordre entre section	16 052.60 €	042. Opération d'ordre entre section	6 682.60 €
TOTAL	435 959.93 €	TOTAL	690 553.51 €

La section d'investissement : L'année 2016 a généré un excédent d'investissement de 25 537.58 € cumulé à un déficit reporté de 42 275.43 € soit un déficit de 16 737.85 €

La section d'investissement regroupe : Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues (Etat, Département, Syndicat, EPCI etc. ...) en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : subvention relative à l'optimisation de l'éclairage public ...) et le remboursement de la T.V.A. (FCTVA) Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures de création et le remboursement du capital des emprunts.

Vue d'ensemble des dépenses et recettes d'investissement 2016

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
21. Immobilisations corporelles	201 540.18 €	13. Subventions d'investissement	56 689.23 €
16. Remboursement d'emprunts	21 955.90 €	10. Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	14 439.00 €
		1068. Dotations Fonds divers Réserves	168 275.43 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	223 496.08 €	165. Dépôts et cautionnements reçus	260 €
040. Opération d'ordre entre section	6 682.60 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	239 663.66 €
		040. Opération d'ordre entre section	16 052.60 €
TOTAL	230 178.68 €	TOTAL	255 716.26 €

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2016 sont les suivantes : Achats de terrain (4 700.00 €) ; Remboursement du capital des emprunts (21 505.90 €) ; Travaux sur le bâtiment école (99 463.38 €) ; WC handicap salle des fêtes (825.18 €) ; Etudes sur immeubles de rapport (6 120.00 €) ; 2^{ème} tranche de travaux éclairage public (67 611.00 €) ; Matériel et outillage divers (9 492.44 €) ; Matériel de bureau et informatique (2 979.14 €) ; Mobilier (381.85 €) ; Divers dont rideaux et insonorisation SDF (3 823.32 €) ; Grosse réparation matériel roulant (6 033.13 €) / Les subventions d'investissement perçues : FCTVA (14 439.00 €) ; Région (TEPCV 32 800.00 €) ; Département (voirie 3 357.00 €) ; SIED 70 (1^{ère} tranche éclairage public 20 532.23 €)

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif

BUDGET EAU 2016— (Délibération de Conseil Municipal du 24/02/2017)

Les recettes et dépenses d'une commune et de ses budgets annexes sont prévues et autorisées par un budget approuvé par le conseil municipal. L'exécution de ce budget donne lieu l'année suivante à la présentation d'un compte administratif qui est lui aussi soumis à l'approbation des élus municipaux. Le compte administratif traduit les réalisations menées par la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques, tant en exploitation qu'en investissement. Il donne ainsi des indications sur sa santé financière et sa capacité à financer des investissements futurs.

La section d'exploitation : L'année 2016 a généré un excédent d'exploitation de 17 707.27 € cumulé à l'excédent reporté de 96 583.03 € soit 114 290.30 €

GENERALITES : La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du service eau.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la vente d'eau, des locations de compteurs, et de la pose de regards extérieurs. Les recettes de fonctionnement ont représenté 76 751.09 €. Les dépenses de fonctionnement comprennent l'achat des fournitures d'entretien relatives au réseau, les analyses d'eau, et taxes diverses ... Les dépenses de fonctionnement ont représenté 59 043.82 €.

Vue d'ensemble des dépenses et recettes d'exploitation 2016

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
011. Charges à caractère général	36 022.36 €	70. Vente, prestation de service	53 354.64 €
014. Atténuation de Produits	9 147.00 €	77. Produits exceptionnels	253.45 €
65. Autres charges de la gestion courante	583.46 €	Total des recettes réelles	53 608.09 €
67. Charges exceptionnelles	109.00 €	042. Opération d'ordre entre section	23 143.00 €
Total des dépenses réelles	45 861.82 €	TOTAL	76 751.09 €
042. Opération d'ordre entre section	13 182.00 €		
TOTAL	59 043.82 €		

La section d'investissement : L'année 2016 a généré un déficit d'investissement de 51 433.09 € cumulé à un excédent reporté de 79 647.93 € soit un déficit de 28 214.84 €

La section d'investissement regroupe : Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues (Etat, Département, Agence de l'eau) en lien avec les projets d'investissement. Pour 2016, pas de subvention reçue, seulement le remboursement de T.V.A.. Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du réseau Il s'agit notamment de l'acquisition de gros matériel pour travaux notamment ceux effectués en régie (avec personnel communal et engins de la collectivité). Pas de remboursement d'emprunt sur le budget eau.

Vue d'ensemble des dépenses et recettes d'investissement 2016

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
21. Immobilisations corporelles	44 028.09 €	10. Dotation (FCTVA)	2 556.00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	44 028.09 €	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 556.00 €
040. Opération d'ordre entre section	23 143.00 €	040. Opération d'ordre entre section	13 182.00 €
TOTAL	67 171.09 €	TOTAL	15 738.00 €

Dépenses d'investissement réalisées en 2016 : Travaux adduction eau (Pôtets, Rondey, Feux du Court) en régie (66 044.09 €) / Subventions d'investissement perçues : Remboursement du FCTVA (2 556.00 €)

Avis à la population— Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de FRESSE sont à la recherche de volontaires motivés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter SARRE Pascal au 06.15.05.59.68 ou DE-MANGE Jocelyn au 06.18.81.21.16.

